



RENTREE 2019-2020

16 octobre 2019

Circonscription Lille 1 Lambersart

En guise d'introduction

<https://www.youtube.com/watch?v=b1b2rHhFajE&vl=fr>



RAPPEL DES AXES DE TRAVAIL

- **AXE 1 – LA REUSSITE DE TOUS**
Déjouer les déterminismes pour permettre à tous les élèves de réussir
- **AXE 2 – L'EXCELLENCE POUR TOUS**
Permettre à chacun de réaliser un parcours ambitieux et insérant
- **AXE 3 – LA PERFORMANCE AU SERVICE DE TOUS**
Rendre le service public académique de l'éducation nationale plus efficace

CADRE DE TRAVAIL

I. DEJOUER LES DETERMINISMES POUR PERMETTRE A TOUT ELEVE DE REUSSIR

Egalité / équité

 POSTERS 91

L'égalité



L'équité



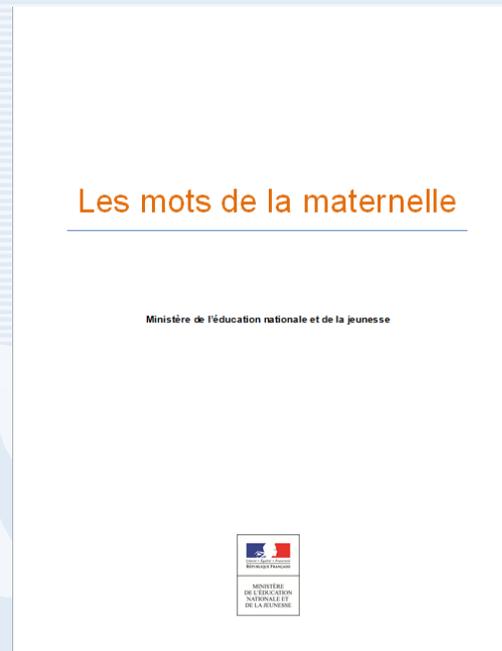
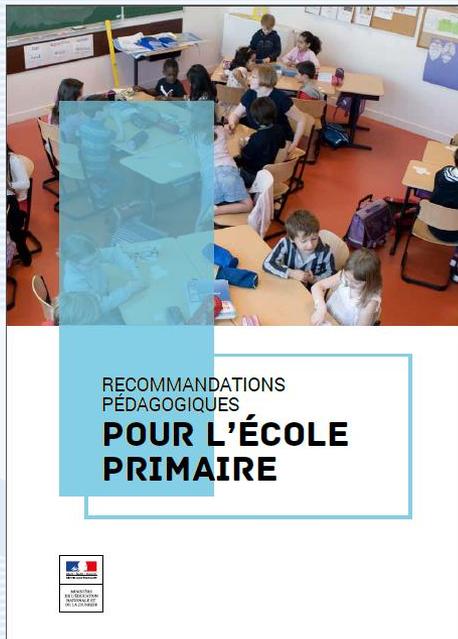
A
S
H L'école
inclusive



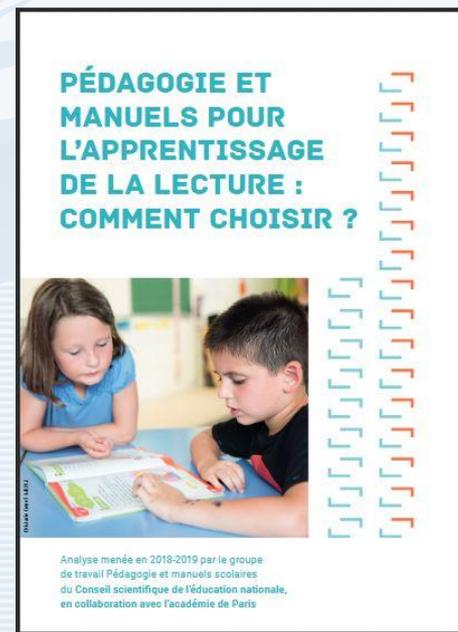
© 2010 The Equity Work System Foundation
http://tequityworks.com/

I.1. personnaliser les réponses pédagogiques

- **Maîtriser les fondamentaux**
 - accompagner et piloter l'école maternelle



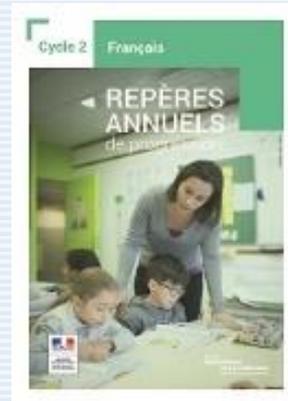
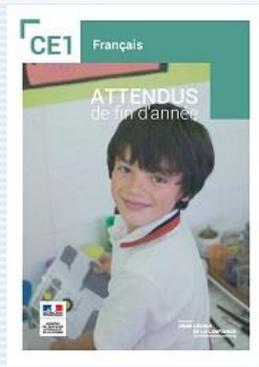
- **Maîtriser les fondamentaux**
 - Améliorer les performances des élèves en français**
 - Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions au C1
 - Lecture : construire le parcours d'un lecteur autonome
 - Enseignement de la grammaire et du vocabulaire : un enjeu majeur pour la maîtrise de la langue française



□ Des programmes, des attendus à chaque niveau et des repères de progressivité

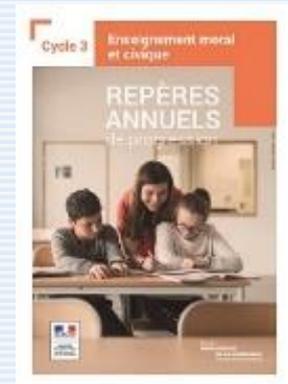
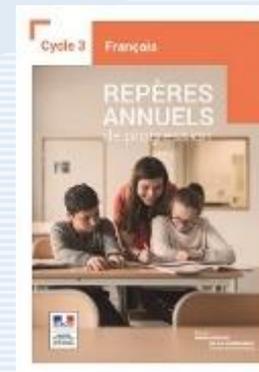
Cycle 2 Programme consolidé

Cycle 3 Programme consolidé



Un protocole d'observation en classe de CP et CE1

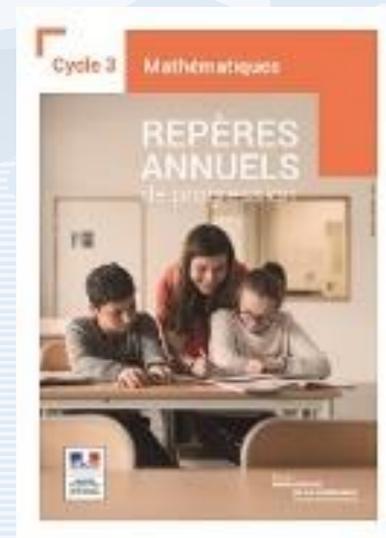
Un accompagnement d'équipe par l'équipe de circonscription

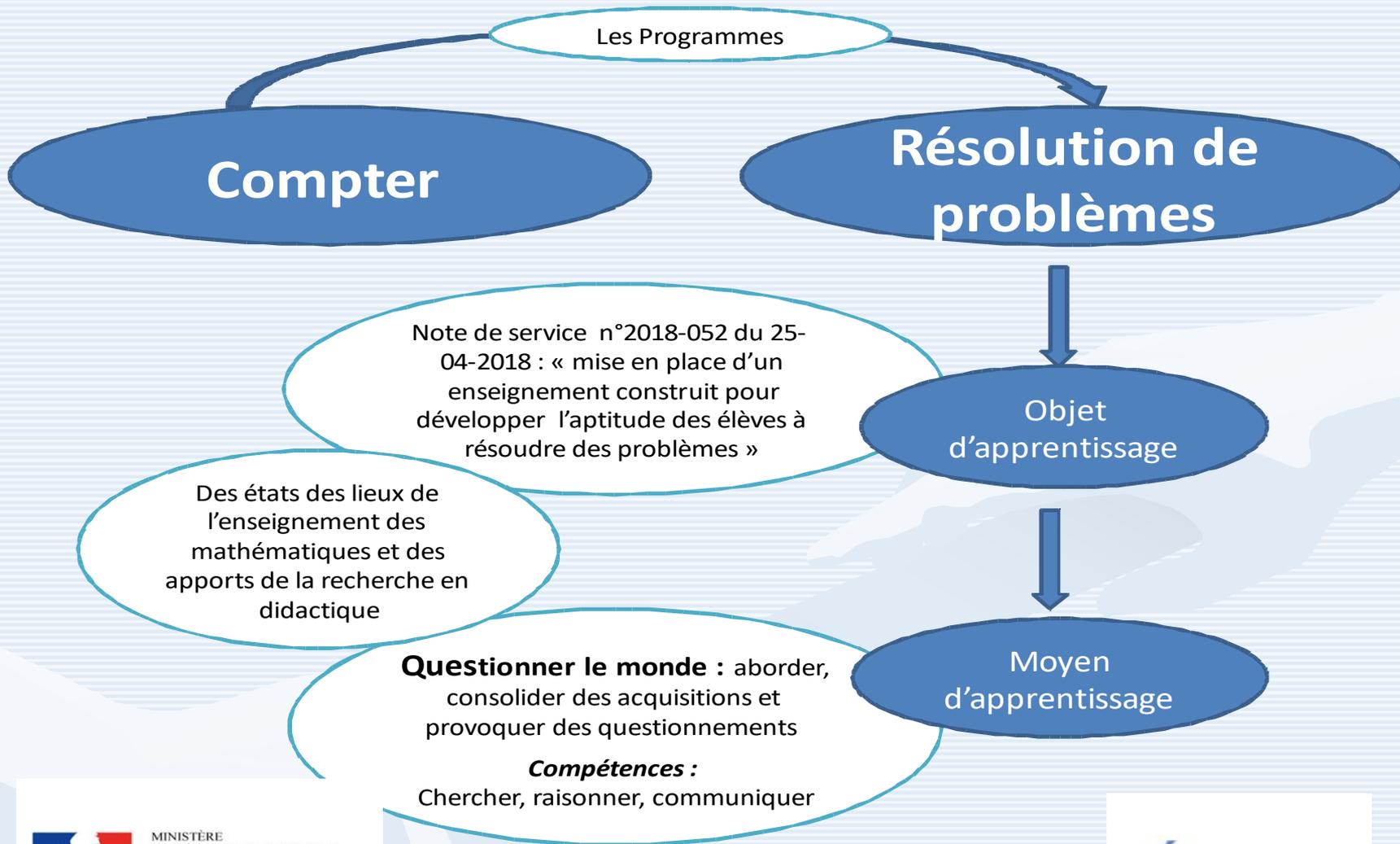


- **Maîtriser les fondamentaux**

Améliorer les performances des élèves en Maths

- Enseignement du calcul : un enjeu majeur pour la maîtrise des principaux éléments de mathématiques à l'école primaire
- La résolution de problèmes à l'école élémentaire



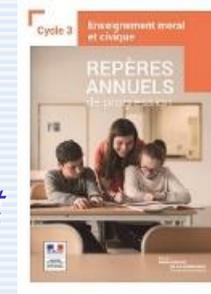


I.2. Accueillir tous les élèves au sein d'une Ecole inclusive

<https://www.reseau-canope.fr/bsd/sequence.aspx?bloc=886145>

• Améliorer la performance des élèves dans le domaine du « respecter autrui »

➤ *Lutte contre le harcèlement : journée de mobilisation du 7 novembre et du [prix non harcèlement](#) (demande DASEN)*



➤ *transmission des valeurs de la République, le principe de laïcité, la construction du parcours citoyen de l'élève ([Annexe - Programme d'enseignement moral et civique de l'école et du collège \(cycles 2, 3 et 4\)](#))*

➤ *Promouvoir les projets citoyens relatifs à l'engagement, la transmission des Valeurs de la République et le respect d'autrui en lien avec les partenaires de l'École (parents, communes, associations).*

➤ *mise en œuvre des conseils municipaux d'enfants; de participation aux concours nationaux ; l'égalité Filles/ Garçons, la liberté d'expression, la charte de la laïcité, l'arbre de la laïcité*

➤ [EMI](#) <https://www.reseau-canope.fr/bsd/sequence.aspx?bloc=885639>

□ Des liens vers des exemples concrets en vidéo et des ressources scientifiques et pédagogiques pour : Différencier pourquoi ? Une nécessité contextuelle et institutionnelle

- Un exemple au CP ; des vidéos
- Circulaire Ecole inclusive (ex. enfant de maternelle)
- Cap Ecole inclusive - Canope
- Le numérique au service de l'inclusion :
<https://view.genial.ly/5d9c7171c201a00f7cc31845>

I.3 Territorialiser l'action :

Accompagner les projets d'école et les plans mercredis ; renforcer les partenariats

PLAN MERCREDI : L'ESSENTIEL

Toutes les communes peuvent proposer le mercredi un accueil de loisirs à forte ambition éducative.

POUR QUI ?

Tous les enfants scolarisés de la maternelle au CM2

POURQUOI ?

- Renforcer la qualité des offres périscolaires : sport, culture, nature
- Promouvoir le caractère éducatif des activités du mercredi
- Favoriser l'accès à la culture et au sport
- Réduire les fractures sociales et territoriales

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Un accueil de loisirs organisé par les collectivités : avec des activités ambitieuses : culturelles, artistiques, sportives, manuelles, etc. ; dans le respect des goûts et du rythme des enfants ; en dialogue avec les écoles et en lien avec chaque territoire.

QUAND ?

Chaque mercredi à partir de la rentrée 2018, hors vacances scolaires

TOUS LES MOYENS DÉPLOYÉS

Un accompagnement de proximité
→ des services de l'État : éducation, jeunesse et sport, culture
→ des caisses d'allocations familiales (Caf)
→ des associations partenaires

Un environnement juridique plus clair
→ un projet éducatif territorial labellisé Plan mercredi pour les accueils répondant aux critères de la charte qualité des normes d'encadrement adaptées pour les collectivités labellisées

Des financements supplémentaires
→ majoration de la prestation de service versée par les Caf aux organisateurs d'AlsH
→ maintien du fonds de soutien au développement des activités périscolaires pour les communes qui restent à quatre jours et demi

CE QUI VA CHANGER AVEC LE PLAN MERCREDI

La continuité éducative est au cœur du Plan mercredi. Elle repose sur le lien créé entre les écoles et les structures de loisirs, et sur l'organisation d'activités périscolaires de grande qualité en cohérence avec les enseignements scolaires.

POUR LES ENFANTS ET LEUR FAMILLE

- Un label qui garantit des activités de grande qualité
- Des activités éducatives en lien avec les ressources du territoire : sport, culture, nature
- Des activités adaptées à l'accueil des enfants en situation de handicap
- Des activités plus nombreuses grâce aux financements nouveaux

POUR LES COLLECTIVITÉS

- Un soutien financier renforcé pour l'organisation d'activités éducatives
- Un cadre réglementaire adapté
- L'accompagnement des fédérations d'éducation populaire et la mise à disposition d'outils pratiques

POUR LES ACTEURS DES TERRITOIRES ET DE L'ANIMATION

- La possibilité de développer des partenariats dans la durée
- La reconnaissance de leurs qualités d'encadrement
- Le renforcement de l'emploi dans les accueils de loisirs périscolaires

II.1. Sécuriser les parcours

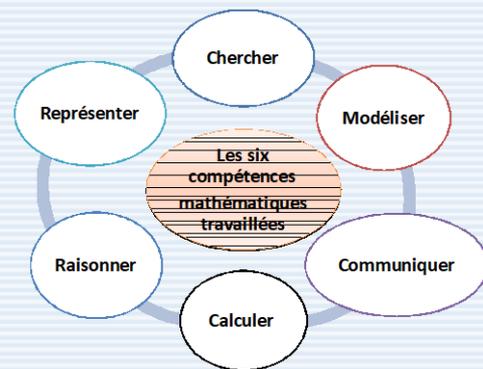
a. Concevoir des parcours ambitieux:

Nos objectifs pour l'année des élèves

- Acquérir la maîtrise du langage
- Devenir lecteur et scripteur
- Construire un lexique étendu
- Savoir calculer et résoudre des problèmes
- Enrichir ses connaissances

du monde : sciences, géographie, etc.

Les compétences essentielles



II.1.a. Concevoir des parcours ambitieux: Concevoir des parcours insérant en améliorant l'orientation

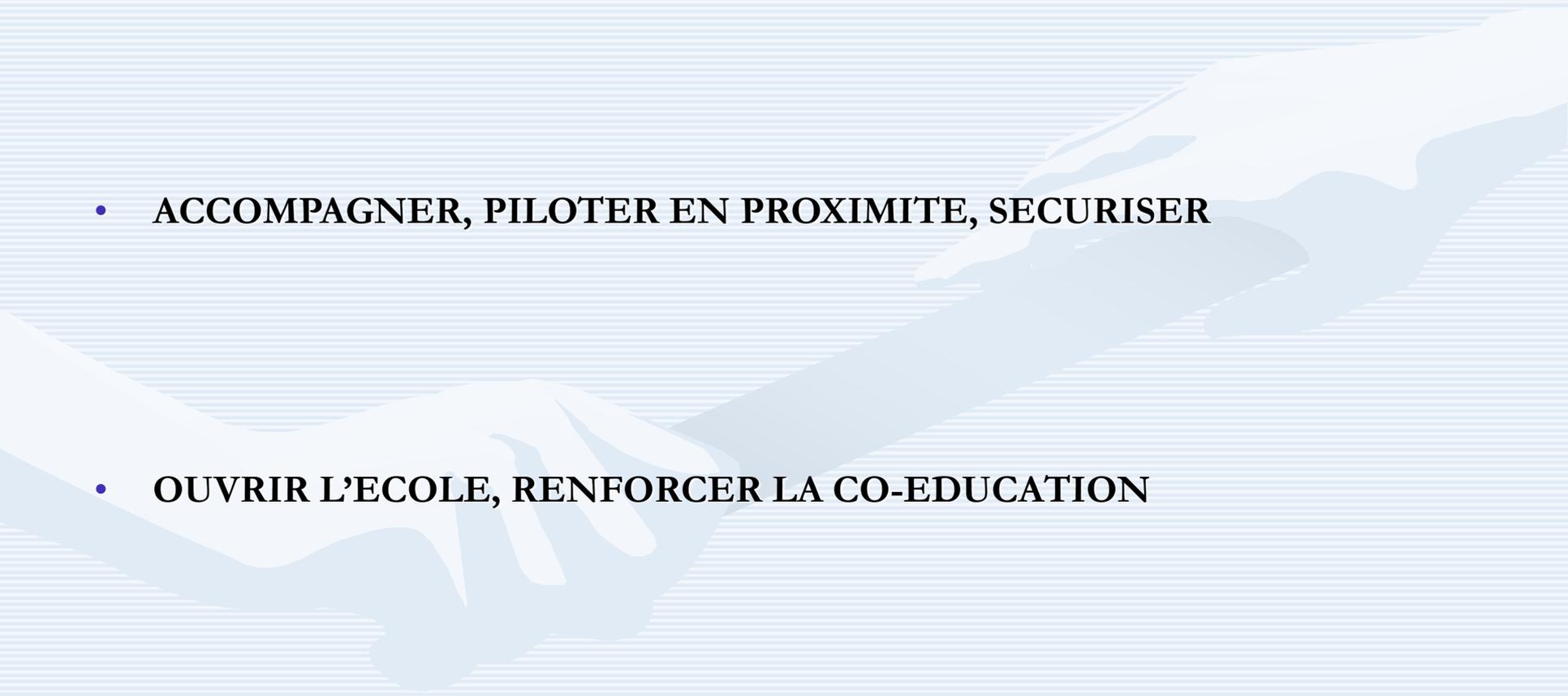
1. Développer la dimension transversale des fondamentaux ; développer les intelligences multiples en respectant les horaires impartis à toutes les disciplines
2. Développer la persévérance scolaire par des accompagnements et actions ciblés (APC et autres)

II.1.b. Proposer des actions fortes, des projets motivants afin de lutter contre le décrochage scolaire :

- EDD
- Année des mathématiques et sciences + DESIGN/CREP
- EPS
- Education artistique et culturelle

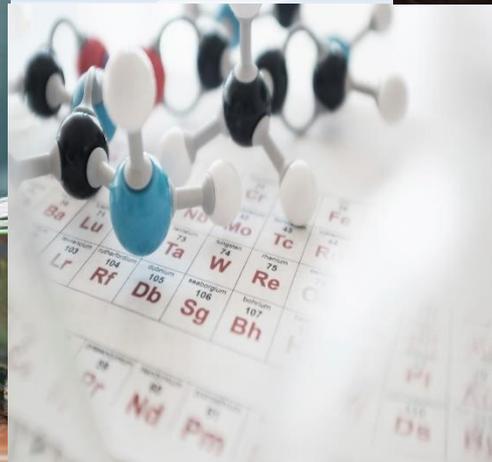
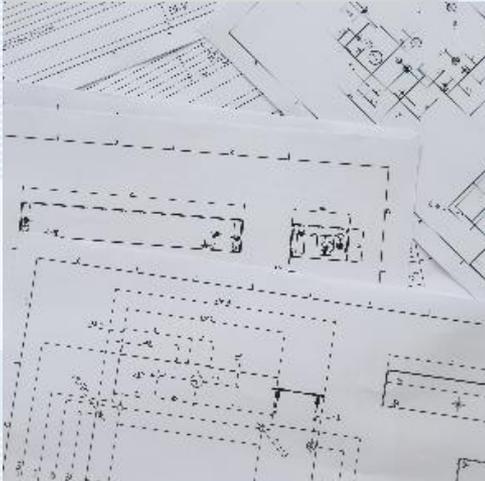
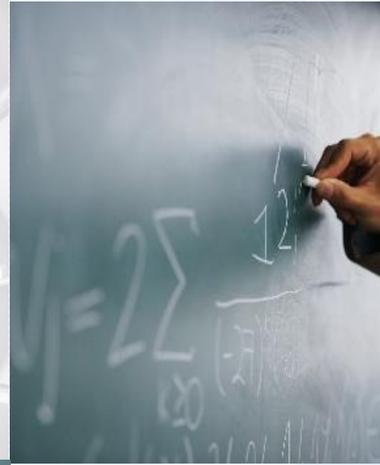
AXE 3

Accompagner et piloter en proximité

- **FORMER, SE FORMER**
 - **ACCOMPAGNER, PILOTER EN PROXIMITE, SECURISER**
 - **OUVRIR L'ECOLE, RENFORCER LA CO-EDUCATION**
- 
- A large, light blue graphic of two hands shaking, symbolizing partnership or agreement, is positioned in the background of the slide.

Bon courage

....pour leur avenir



Merci pour votre action